



Circulaire de rentrée Année scolaire 2024/2025

Chers parents,

Vous trouverez ci-dessous les renseignements concernant la rentrée ainsi que quelques précisions sur le fonctionnement et l'organisation de l'année scolaire.

Nous serons heureux d'accueillir votre enfant dans notre établissement pour cette nouvelle année.

Nous vous remercions de votre confiance et vous souhaitons de bonnes vacances.

Madame Agnès de Pompignan - Chef d'Établissement Collège

Le vendredi 30 août 2024, les enseignants et les membres du personnel ainsi que les familles qui le souhaitent sont invités à la messe de rentrée en l'Église des Minimes à 9h.

HORAIRES DE RENTRÉE DES CLASSES

Classes	Dates	Horaires
6^{ème} <i>Y compris tous les élèves du Dispositif ULIS (dont les 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} ULIS) Les parents de 6^{ème} sont invités à participer à cette matinée</i>	Lundi 2 septembre 2024	8h30 à 12h <i>Pour les parents, collation offerte par l'APEL à 11h</i>
5^{ème}	Lundi 2 septembre 2024	14h45 à 16h45
4^{ème}	Lundi 2 septembre 2024	14h à 16h
3^{ème}	Lundi 2 septembre 2024	9h à 11h

6^{ème}

Votre enfant et vous-même serez accueillis par Madame de Pompignan, Chef d'Établissement, Madame Jollois, Cadre d'Éducation, Monsieur Kampetenga, Adjoint en Pastorale Scolaire, les professeurs principaux et l'équipe de vie scolaire. Vous rejoindrez une salle pour :

- la remise du carnet de correspondance et de différents documents administratifs
- des informations sur le fonctionnement de la cantine, de l'étude, du C.D.I...
- la communication du nom des enseignants et surveillants ainsi que l'emploi du temps.
- l'organisation de la Pastorale.

À midi vous repartirez avec votre enfant. Il n'y aura pas de cantine ce jour-là.

N.B. Les élèves de 6^{ème} et 3^{ème} n'auront pas cours le lundi 2 septembre après-midi.

5^{ème}, 4^{ème}, et 3^{ème}

Les élèves seront accueillis par Madame de Pompignan, Chef d'Etablissement et/ou, Madame Jollois, Cadre d'Education, Monsieur Kampetenga, Adjoint en Pastorale Scolaire, les professeurs principaux et l'équipe de vie scolaire.

N.B : Durant les premières semaines, l'emploi du temps des classes reste provisoire et peut être soumis à des réajustements.

Pour toutes les classes, y compris le dispositif ULIS, les cours débuteront

MARDI 3 SEPTEMBRE 2024

À l'heure indiquée sur l'emploi du temps.

L'étude surveillée du soir débutera lundi 09 septembre 2024

Le reste de l'année, cette étude surveillée est assurée de **17h15 à 18h15** selon votre choix les lundi, mardi, jeudi, (tarif forfaitaire : 70 € / trimestre). A l'issue de l'étude du soir, les enfants doivent sortir de l'établissement.

JOURNÉE DE LA SAINTE-FAMILLE

Le vendredi 20 septembre 2024 aura lieu la « Journée de la Sainte Famille ».

Tous les élèves du collège y participent obligatoirement.

RAPPELS

IMPORTANT

Des informations concernant la scolarité de votre enfant vous sont envoyées tout au long de l'année à l'adresse mail que vous nous avez indiquée lors de l'inscription.

Merci de signaler tout changement d'adresse à l'accueil de l'établissement

HORAIRE DES COURS

6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}

Lundi, mardi, jeudi, vendredi et mercredi matin

7h55 à 12h et de 13h ou 14h à 16h55

- Il n'y a pas de cantine le mercredi midi.
- Le mercredi, les élèves participant à l'association sportive, peuvent apporter leur pique-nique qu'ils pourront prendre dans la cour de l'école, sous leur propre responsabilité.
- **L'accueil des enfants est assuré tous les matins à partir de 7h30.**

ENTRÉES ET SORTIES

- Le jour de la rentrée, après avoir pris connaissance de l'emploi du temps, vous préciserez le régime (1,2, ou 3) de votre enfant, en remplissant le **document format A3** qui sera remis à votre enfant ce jour-là.

Un seul changement pour l'année scolaire en cours sera autorisé.

Pour cela les responsables légaux devront fournir une demande écrite et signée auprès du responsable de la vie scolaire, Mme JOLLOIS, au moins 15 jours avant la date d'application.

- Veillez à ce que vos enfants ne transforment pas les rues alentour non surveillées, en annexe de notre cour de récréation. L'Eglise n'est pas un préau !

ABSENCES

Pour prévenir d'une absence, privilégier l'@mail de la vie scolaire : as.jollois@sfm31.fr

SÉCURITÉ - SURETÉ

- Le stationnement devant le portail de l'établissement ainsi que devant le portail du gymnase est strictement interdit par la Loi.
- Nous vous rappelons que nous sommes toujours en plan Vigipirate « Urgent attentat » et qu'il s'agit également d'un accès pompier. Nous vous remercions de respecter ces consignes pour des raisons de sécurité et de sureté.

INFORMATIONS SUR LE TRAVAIL DES ÉLÈVES

- Vous aurez la possibilité de consulter les notes de votre enfant sur le site École Directe.

Pour les nouveaux élèves, les identifiants de connexion vous ont été communiqués lors de l'inscription de votre enfant et vous permettent d'accéder à votre session toute l'année scolaire.

Pour les anciens élèves, vous gardez vos codes de l'année précédente.

- Un bulletin SEMESTRIEL vous sera adressé par mail à l'issue du conseil de classe. Ce bulletin est à imprimer par vos soins et à conserver précieusement. *Il n'en sera délivré aucun duplicata.*

MANUELS SCOLAIRES

REMISE DES MANUELS SCOLAIRES	
□ Les élèves doivent apporter un chèque de caution de 80 euros	
4èmes	Mardi 03 septembre dans la journée
3èmes	Judi 05 septembre dans la journée

**A apporter
le jour de la
REMISE DES**

- Pour les 6èmes et les 5èmes : Projet Ipad, donc pas de remise de manuels scolaires
- Pour encourager les élèves à prendre soin des manuels qui sont mis à leur disposition, une caution de 80€ est demandée, espèces ou chèque à l'ordre de l'OGEC.

Merci de remettre cette somme à votre enfant le jour de la remise, comme indiqué dans le tableau ci-dessus

Les manuels ne leur seront remis qu'en échange de cette caution.

La caution sera restituée aux élèves en fin d'année en totalité ou en partie selon l'état des livres rendus.

- Un carnet de correspondance sera remis à votre enfant le jour de la rentrée. En cas de perte, de dégradation, ou si les coupons inclus dans le carnet sont épuisés l'élève devra en racheter un, à l'accueil, au prix de 7€.

→ **Les livres et le carnet de correspondance doivent être obligatoirement couverts.**

DEMI-PENSION

- Pour les élèves qui sont au forfait, un remboursement peut être demandé par écrit à la comptabilité en cas d'absence pour raison de santé, pour au moins 4 repas consécutifs, et sur présentation d'un certificat médical.
- Pour les élèves qui ne sont pas au forfait, le prix du repas est fixé à **7.50€**.
- Les tickets sont vendus à l'accueil le matin de 7h30 à 12h, exclusivement. Ils sont vendus par carnet de dix ou à l'unité.

Il est demandé aux élèves d'être vigilants, de noter leur nom, la date sur chaque ticket et de ne pas l'oublier.

PASTORALE

- Établissement catholique d'enseignement, le collège de la Sainte Famille est soucieux de dispenser à votre enfant une formation intégrale afin de l'aider à grandir dans toutes ses dimensions humaines, spirituelles et de progresser dans sa démarche de Foi. L'adjoint responsable de la Pastorale est Monsieur Kampetenga.
- Nous avons besoin de parents pour nous aider à animer les groupes de rencontres proposés aux jeunes. N'hésitez pas à vous faire connaître si vous souhaitez vous impliquer dans la vie pastorale de l'établissement, par @mail auprès de Monsieur Kampetenga (j.kampetenga@sfm31.fr).
- Pour les 6èmes, les nouveaux 5èmes et les 4èmes ainsi que pour les 3èmes qui vont préparer le sacrement de la confirmation le parcours de Pastorale nécessite l'achat d'un manuel. Ce manuel sera commandé par l'établissement et le montant apparaîtra sur la 1ère facture.

Dates à retenir

Vendredi 18 septembre 2023 à 18h, messe de rentrée de l'Enseignement Catholique en l'église du Christ Roi.

ASSURANCE SCOLAIRE

- Nous vous rappelons que l'Assurance Scolaire est obligatoire.
- Pour votre information l'établissement a souscrit à une assurance intra et extrascolaire. Cette garantie est incluse dans le forfait élève. Les attestations sont téléchargeables uniquement sur l'espace parent de :
- www.saint-christophe-assurances.fr. L'établissement n'est pas habilité à les établir.

RÉUNIONS DE PARENTS

- Le lundi 09 septembre 2024 à 17h15 → **6^{ième} et 4^{ième} Réunion de rentrée**, parents-professeurs.
- Le jeudi 12 septembre 2024 à 17h15 → **5^{ième} et 3^{ième} Réunion de rentrée**, parents-professeurs.
- Au cours de ces réunions, vous aurez l'occasion de rencontrer les enseignants de la classe de votre enfant.
- Des membres de l'Association de Parents d'Elèves se présenteront également à vous à cette occasion.
- **Le jeudi 28 novembre 2024 de 16h à 20h** : Rencontres parents-professeurs tous niveaux (6^{ième}, 5^{ième}, 4^{ième}, 3^{ième})
- **Le lundi 02 décembre 2024 de 16h à 20h** : Rencontres parents-professeurs tous niveaux (6^{ième}, 5^{ième}, 4^{ième}, 3^{ième})
- **Le mardi 03 décembre 2024 de 16h à 20h** : Rencontres parents-professeurs tous niveaux (6^{ième}, 5^{ième}, 4^{ième}, 3^{ième})
- **Le jeudi 13 février 2025 sur convocation** à partir de 17h15 : Rencontres parents-professeurs pour les 3èmes.
- **Le mardi 04 mars 2025 sur convocation** à partir de 17h15 : Rencontres parents-professeurs pour les 6^{ième}, 5^{ième}, 4^{ième}.

HORAIRES D'OUVERTURE

DE L'ACCUEIL

Lundi	7h30 à 17h30
Mardi et jeudi	7h30 à 17h30
Mercredi	7h30 à 12h30
Vendredi	7h30 à 17h30

DE LA COMPTABILITÉ

Lundi, mardi, et Vendredi	8h15 à 11h45 et 14h à 17h
Mercredi et jeudi	8h15 à 11h45

INFORMATION A.P.E.L

- L'A.P.E.L. (Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre) organisera un goûter/apéro *vive la rentrée* dans la cour de l'école primaire, le 5 septembre à partir de 17h30. Ce moment de partage et de convivialité vous permettra de découvrir les actions menées par l'association, de rencontrer d'autres parents et d'échanger avec les enseignants. Vous êtes tous les bienvenus.
- Assemblée Générale de l'A.P. E. L. le 26 Septembre 2024 à 20h à la cantine de l'école.

CALENDRIER SCOLAIRE

TOUSSAINT	Du vendredi 18 octobre 2024 après la classe , au dimanche 3 novembre 2024 inclus
NOËL	Du vendredi 20 décembre 2024 après la classe au dimanche 5 janvier 2025 inclus
HIVER	Du vendredi 14 février 2025 après la classe au dimanche 02 mars 2025 inclus
PÂQUES	Du vendredi 11 avril 2025 après la classe au dimanche 27 avril 2025 inclus
Fin des cours Prévisionnelle	Le vendredi 24 juin 2025 après la classe (date susceptible d'être modifiée en fonction des épreuves du DNB)

Lundi de Pâques : 21 avril 2025

Pentecôte : lundi 09 mai 2025

Pont de l'Ascension :
jeudi 29 mai et vendredi 30 mai 2025